



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

EDITO

N° 346 - MAI 2010

UN BUDGET 2010 RAISONNABLE, DYNAMIQUE ET AMBITIEUX !

Cette année, le budget de la commune a été adopté à l'unanimité ! C'est un fait rare pour saluer comme il se doit l'attitude constructive du groupe socialiste. Nous avons élaboré, une fois de plus, un budget raisonnable, dynamique et ambitieux. **Budget raisonnable** puisque nous n'avons pas recours à l'augmentation des taux pour la sixième année consécutive !

Nous n'avons pas baissé les taux comme l'an dernier car la visibilité budgétaire des années à venir est compromise par notre gouvernement qui a supprimé la taxe professionnelle et qui s'apprête à modifier les responsabilités des collectivités territoriales. Déjà le Conseil Général nous annonce qu'il ne renouvellera pas les dotations pour les centres culturels, ce qui serait dramatique pour les artistes locaux.

Budget dynamique car il permettra aux services municipaux de mener à bien les projets engagés. Les Boules d'Or, le foyer Damiens, la salle Carin, la rénovation de l'école Rostand et les créations de classe à Prévert et Buisson



puisque nos écoles vont connaître trois ouvertures de classe en septembre, la salle des Fêtes dont nous venons de déposer le permis de construire, autant de projets et de réalités pour confirmer que Grenay est bien une ville dynamique.

Budget ambitieux puisque nous l'avons construit avec la certitude que nous réaliserons le lotissement « les Coulonneux » et que nous vendrons dès cette année les parcelles de la phase 1 (rues Védrières et de la Victoire). Au fait, si vous êtes intéressés, contactez Joachim au **03 21 29 95 45**, les superficies vont de 409 à 900 m² et les prix de 40 900€ à 75 000€. Ces

recettes exceptionnelles nous permettront de rénover la salle des Fêtes et de nous lancer dans des projets importants (entrée de ville côté Bully et médiathèque) sans avoir recours à l'emprunt.

Bien sûr, tout n'est pas simple car nos recettes n'augmentent pas beaucoup. **Nos impôts locaux stagnent** car les terrains de Manhummel ont été transformés en terrains commerciaux et non plus industriels ce qui baisse leur valeur. Notre président de la République a annoncé partout que la dotation globale ne baisserait pas... sauf qu'à **Grenay nous perdons 16 000€** et si les salaires des personnes ayant réalisé le recensement ont bien été compensés, l'État a « oublié » les cotisations sociales qui seront à notre charge.

Les autres dotations sont au mieux maintenues ou légèrement baissées alors que les prix eux augmentent. Seules deux dotations augmentent : la dotation de solidarité urbaine et celle pour compenser les exonérations fiscales de la taxe d'habitation. Un point

commun, **ce sont deux dotations réservées aux communes et aux habitants pauvres** et si elles augmentent... pas besoin de vous faire un dessin !

C'est pourquoi les deux élus représentant Grenay à la communauté d'agglomération ont **voté contre la taxe poubelle**. Nous savons que notre population souffre et il n'est pas normal de lui faire payer des impôts supplémentaires.

Si nous avons réussi à construire ce budget c'est parce que nous avons fait le pari du service public et que **nous disposons d'un personnel communal qui a le souci du travail bien fait et utile à la population**. Nous savons où nous allons et nous savons que nos projets seront menés à bien en respectant les engagements budgétaires initiaux.

Bonne lecture de ces graphiques et sachez que je suis à votre disposition, avec les élus et les services, pour répondre à toutes vos questions.

**Le Maire,
Christian CHAMPIRE
lundi 26 avril**

BUDGET

L'ANNÉE 2010 DANS LES GRANDES LIGNES

Une année dans la continuité marquée par l'effort apporté à la réhabilitation et l'entretien de nos bâtiments communaux, associatifs et scolaires. Effort budgétaire pour les sommes importantes mobilisées sur le budget communal, totalement porté par l'autofinancement mais surtout effort et engagement de nos services techniques et administratifs.



La salle des Fêtes après les travaux.

la salle des Fêtes

Après la place Daniel Breton, le gros chantier qui s'imposait dans le centre ville c'est bien évidemment la salle des Fêtes. Aussi les gros travaux d'habillage de la structure de désamiantage et de réfection des toitures, de la mise aux normes de la cuisine et des sanitaires débiteront après les vacances d'été.

Le dossier de permis de construire vient d'être déposé auprès des services de l'équipement. La récente inscription à l'inventaire des bâtiments de France des structures de la Carmi (ex-SSM) nous a obligés à revoir notre projet. Un travail de concertation a été entrepris entre l'architecte des bâtiments de France et notre maître d'œuvre afin d'adapter notre projet aux nouvelles recommandations. Le passage à l'instruction de notre dossier peut maintenant prendre six mois. Les travaux, sauf retards administratifs, devraient donc démarrer vers la fin de l'année.

Le coût prévisionnel de cette réhabilitation et de la mise aux normes est estimé à 1 200 000€ TTC. Le montant des subventions de l'Etat DGE (Dotation Globale Equipement) et de la Région s'élève à 550 000€ TTC. Le solde sera financé sur le budget de la ville.

le local de proximité de la cité 11 et du siège des « Boules d'or »

Le chantier se termine et l'inauguration devrait se tenir le samedi 29 mai en intro-

duction à l'ouverture des festivités de Fêt'11 ensemble. Le déroulé du chantier peut paraître assez long pour certains mais rappelons qu'il s'agit là d'une démarche particulière, car nous avons voulu associer au travail des entreprises, l'intervention d'un chantier-école en accompagnement des services techniques ainsi que des bénévoles de l'association. La coordination sur le chantier en fonction des contraintes multiples et les difficiles conditions climatiques de cet hiver interminable sont à l'origine des petits retards. Mais nul ne doute que chacun sortira grandi de cette expérience. Le projet est financé à hauteur de 50 % par le Conseil Régional. Le chantier-école composé de dix Grenaysiens en situation de recherche d'emploi a consacré également son activité sur le foyer Ernest-Damiens.



Vue latérale de l'extension du local des "Boules d'or".

les écoles

Les informations sont maintenant officielles, nous verrons l'ouverture de trois nouvelles classes à la rentrée prochaine. Pour les écoles primaires, ce sera à Buisson et Rostand. Pour l'école maternelle, ce sera à Prévert. D'ores et déjà, les services techniques ont entrepris les travaux afin d'être prêt pour septembre. A Buisson, la salle de l'ancienne bibliothèque Daniel-Leroy connaîtra une rénovation complète : carrelage, fenêtre et peinture. A Prévert, c'est l'ancienne salle de psychomotricité qui sera réaffectée en salle de classe et pour Rostand un programme de réfection des peintures a débuté dès les vacances de Pâques. Il se poursuivra au cours des vacances d'été. Les menuiseries du préfabriqué dans la cour ont été changées et celui-ci pourra satisfaire à la nouvelle organisation de la rentrée. La dotation de trois classes numériques est aussi budgétée en 2010 pour les trois écoles primaires.

la salle Carin

Après la grande salle, ce seront les sanitaires et la cuisine qui bénéficieront des travaux d'aménagement de mises aux normes. Cet équipement retrouvera ainsi une fonctionnalité et de bonnes conditions d'accueil pour le club Carin et suppléera à l'indisponibilité de la salle des Fêtes durant une année.

le foyer Damiens

Après l'excellent travail fourni par le chantier-école pour le sablage et le rejointoiement de la façade, nous avons procédé au changement des menuiseries extérieures. A la rentrée, débiteront les travaux intérieurs : carrelage, faux plafond et réfection des peintures.

la mairie

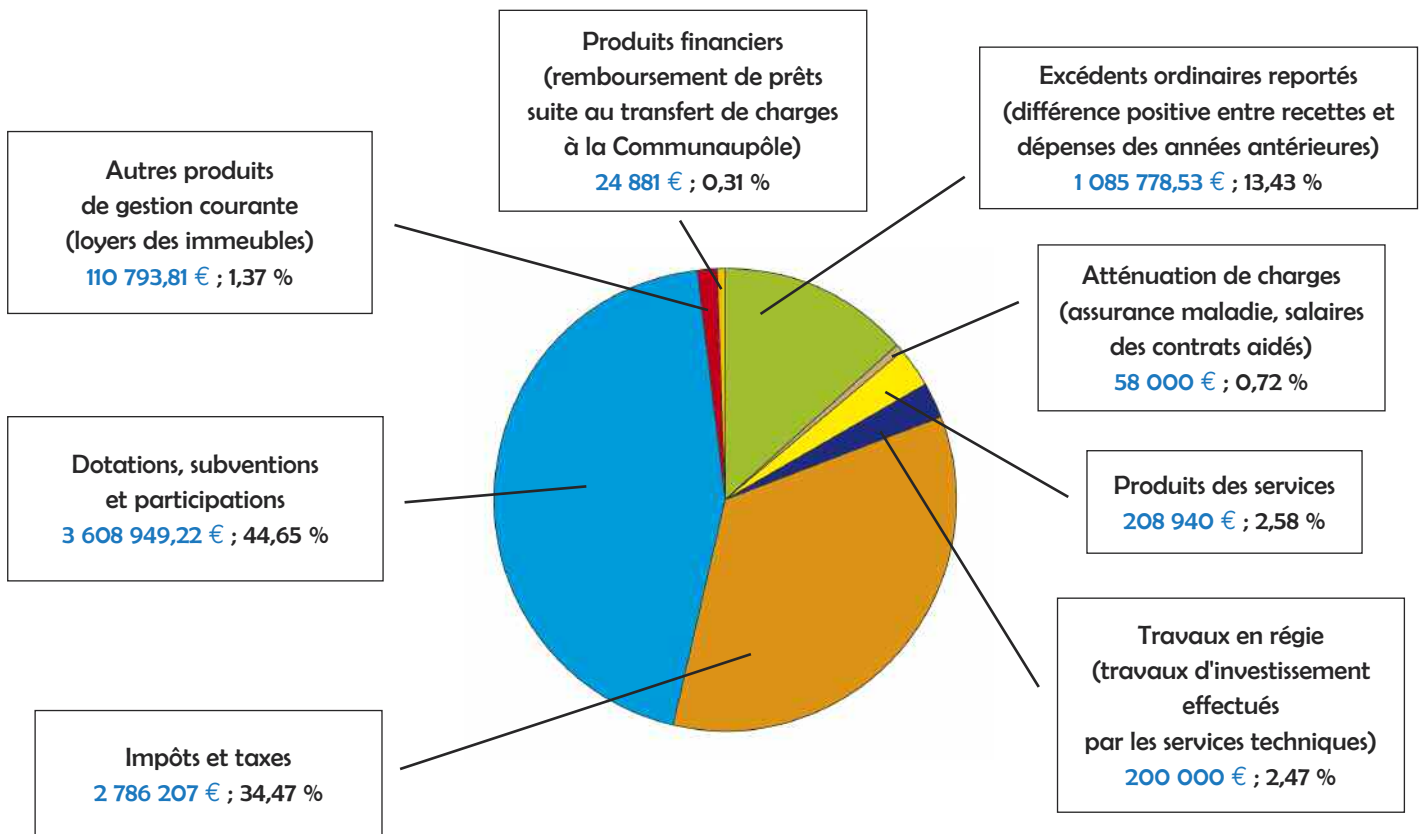
Nous sommes dans l'attente des services de l'État sur la demande de subvention au titre de la dotation globale d'équipement. Nous ne pouvons démarrer les travaux avant avis du service instruction. Aux dernières nouvelles et de manière officielle, Grenay ne serait pas encore retenue en 2010 malgré les promesses de 2009. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons plus attendre. La réfection de la corniche et la construction d'un nouveau local chaufferie et sanitaire sera réalisée pour permettre l'installation d'un élévateur et favoriser l'accessibilité à la salle de mariages.

les travaux Girzom

La 14^{ème} opération cité 11 est en phase de se terminer. Nous devrions lancer la 15^{ème} et dernière opération en juillet ou en septembre. Cela dépendra des possibilités de l'entreprise retenue pour la réalisation de ces travaux. Ceux-ci mettront un terme à la rénovation des cités qui se sera déroulée sur plus de 30 ans. Bien sûr, nous n'oublions pas la rue Hoche, mais ce chantier dépend de Bully-les-Mines et ne devrait plus tarder. Les subventions de l'Etat ne suffisent plus à financer totalement les travaux d'aménagement. Les coûts liés à la réactualisation ne sont pas pris en compte, ce qui nous amène à mettre la main à la poche. Les folles envolées des prix de 2009 liées à l'augmentation des produits pétroliers ont généré des surcoûts sur la 14^{ème} opération cité 11 et la 21^{ème} opération cité 5. Au total, sur ces deux quartiers, c'est un reliquat de près de 120 000€ qu'il faudra financer sur le budget communal en 2010.

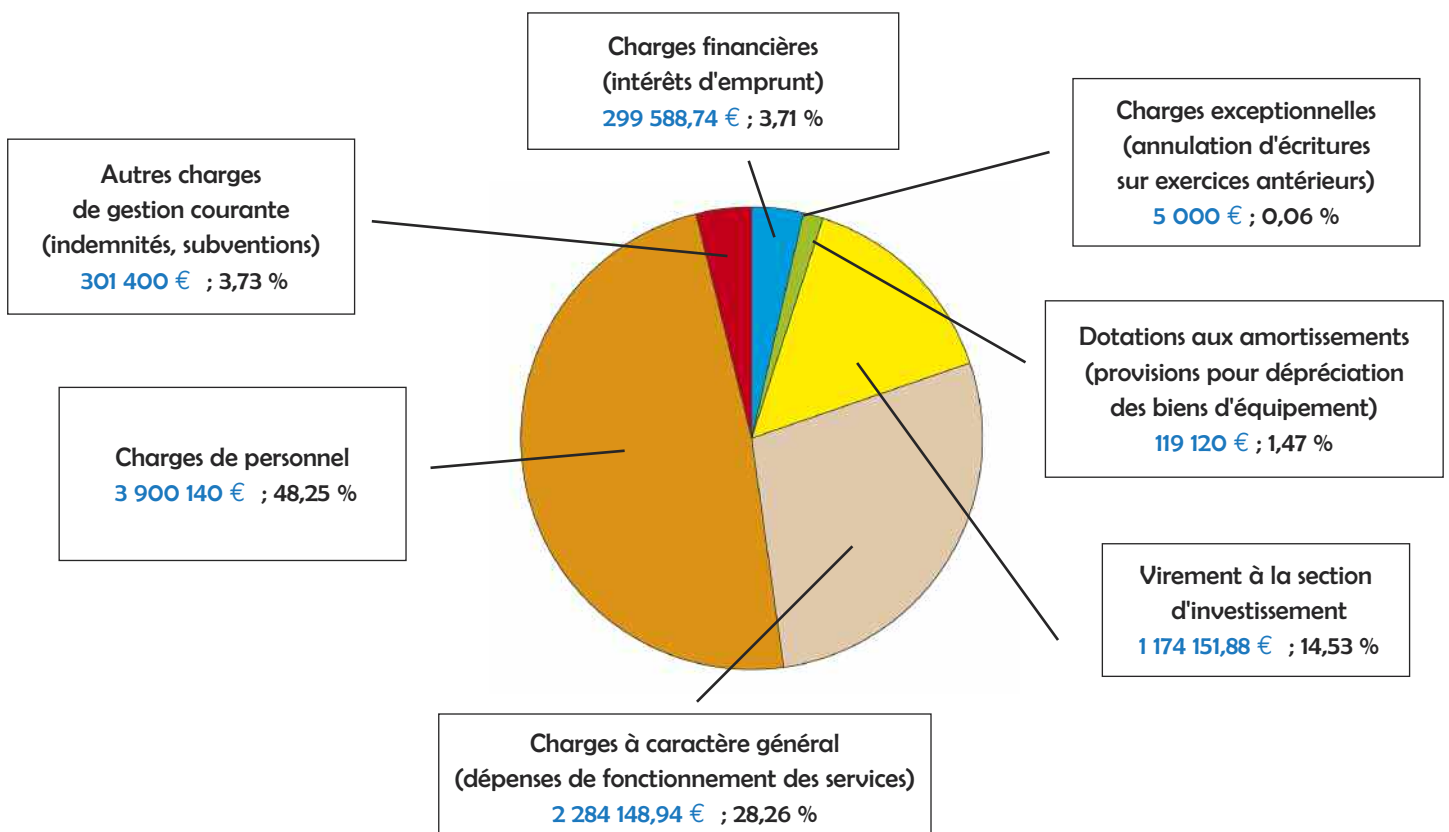
BUDGET

FONCTIONNEMENT - LES RECETTES COMMUNALES : 8 083 549,56 EUROS



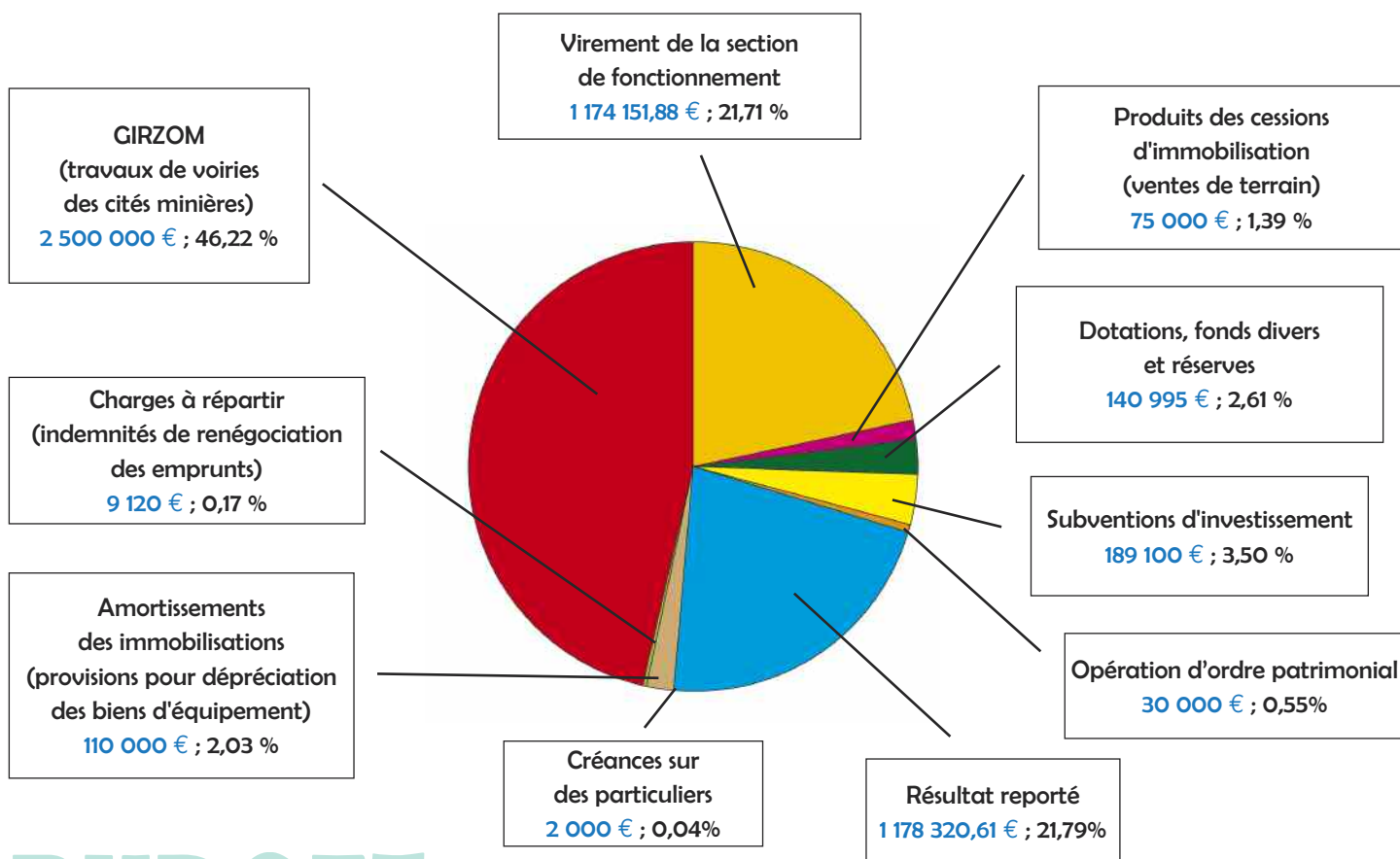
BUDGET

FONCTIONNEMENT - LES DÉPENSES COMMUNALES : 8 083 549,56 EUROS



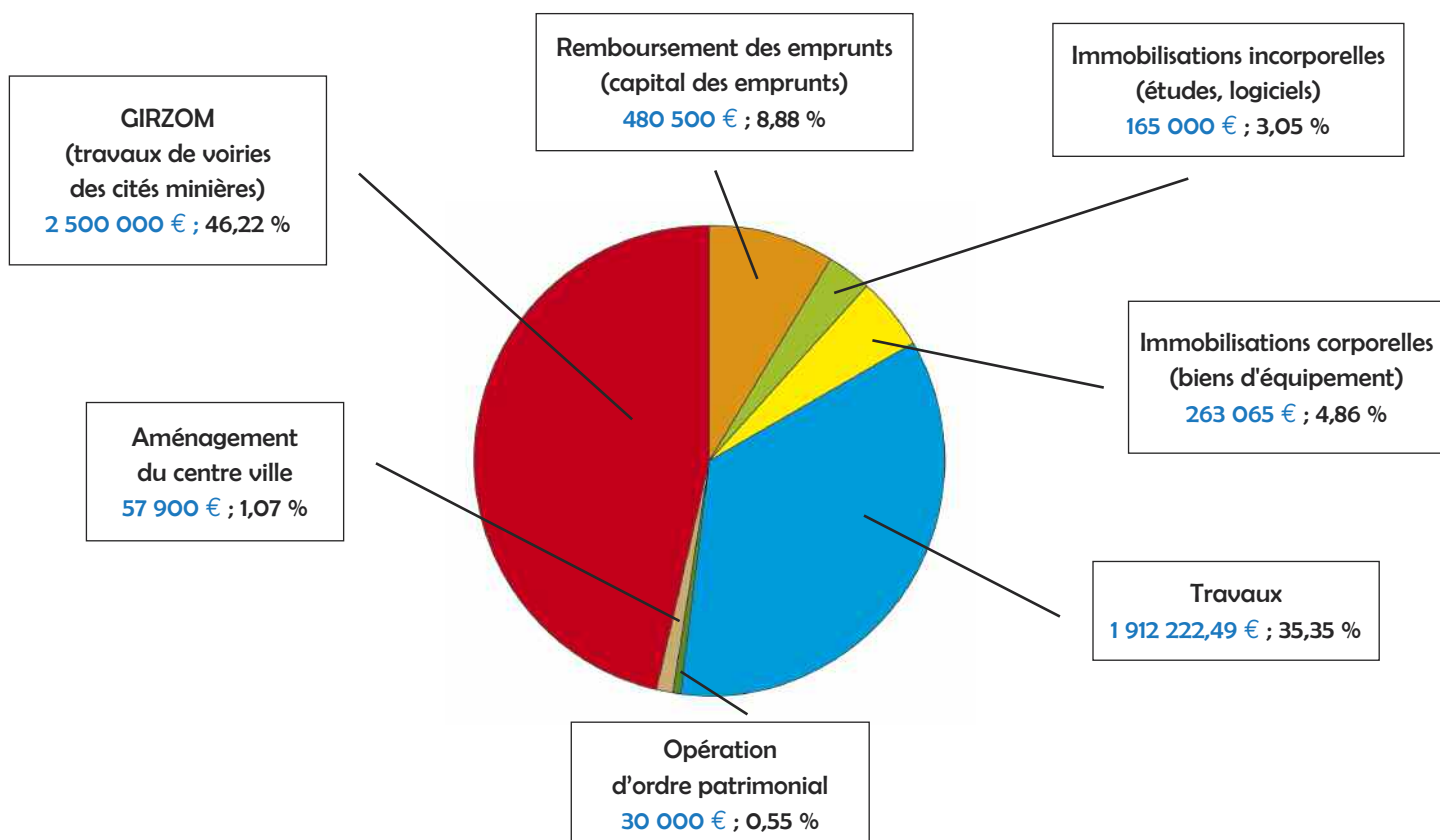
BUDGET

INVESTISSEMENT - LES RECETTES COMMUNALES : 5 408 687,49 EUROS



BUDGET

INVESTISSEMENT - LES DÉPENSES COMMUNALES : 5 408 687,49 EUROS



RÉACTION

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES : LA CULTURE EN DANGER !

LES GRANDES LIGNES

L'espace culturel Ronny Coutteure entame cette année sa dixième saison. Malgré les réticences de certains face à la politique culturelle qu'incarne ce fer de lance de la culture dans le secteur, la structure a su garder le cap et faire ses preuves.

Comme tous les lieux de France, la culture risque de faire les frais de cette réforme des collectivités territoriales qui s'annonce difficile pour le service public de la culture.

L'enjeu est avant tout politique : il a pour nom « réforme des collectivités territoriales ». Le projet de loi actuellement en discussion prévoit la suppression de la clause de compétence générale qui permet aux collectivités locales d'intervenir ensemble dans le domaine culturel.

Ce qui pourrait



Résidence pour les troupes amateurs, atelier artistique pour vos enfants, quel avenir pour ces actions ?...

conduire départements et régions à se recentrer sur leurs missions prioritaires : solidarité et emploi pour les premiers, éducation et transports pour les seconds.

A cette réforme s'ajoute la suppression de la taxe professionnelle qui va fragiliser les budgets de toutes les collectivités.

Pour Guy SAEZ, ancien directeur du très célèbre Observatoire des politiques culturelles de Grenoble ; qui nous a quitté récemment ; « l'aide des collectivités locales est pourtant une composante essentielle de

la vie culturelle en France. Les dépenses des collectivités territoriales en matière culturelle représentent les trois quarts du budget du ministère de la culture. Les communes dépensent, chaque année, 7 milliards d'euros, les départements 1,2 milliard et les régions plus de 900 millions d'euros.

Nous devons être conscients que l'organisation décentralisée est garante de la biodiversité culturelle et que les acteurs culturels font vivre nos territoires. »

«Un mauvais coup porté à la culture»

En résidence pendant une semaine à l'espace culturel, Bertrand Cocq et Jean-Marc Delattre préparent un nouveau spectacle à découvrir en 2011. Ils ont évoqué la nouvelle approche qu'ils ont de leur prochain spectacle, mais aussi les conséquences que pourrait subir la culture pour tous.

Est-ce votre premier travail avec l'espace culturel ?

Nous y avons déjà joué avec les «Tréteaux de l'impasse». Cette fois, il n'y a que deux comédiens dans « Léon et Gérard, tous seuls à deux ». Nous en sommes aux répétitions. Pour cela, nous avons la chance d'être accueillis à Grenay. C'est un bonheur de jouer ici.

Quel est l'avantage de travailler sur les lieux ?

Il y a un réel côté pratique. On peut se familiariser avec la salle, prendre nos marques pour ne pas avoir de surprises lors de la représentation. Pouvoir travailler



une semaine, ça permet de mieux mémoriser la pièce plutôt que de répéter de temps en temps dans une salle inadaptée.

Que pensez-vous de cette réforme qui risque de nuire au bien public qu'est la culture ?

Le théâtre amateur et beaucoup de professionnels risquent de le vivre très mal. Cette réforme, c'est un mauvais coup porté à des espaces culturels comme celui de Grenay dont les portes savent s'ouvrir pour les amateurs. Vers quoi risquons-nous d'aller d'après vous ?

Les petites initiatives des artisans en marge comme nous ne pourront plus exister. On a peu d'argent. Le peu qu'on récolte est reversé à des associations. Le pire, c'est pour les professionnels qui vivent de ce monde culturel. Cette réforme, c'est encore un espace de liberté qu'on veut nous enlever !

RÉFORME TERRITORIALE : la Mascotte de l'espace culturel réagit par cette lettre adressée au Ministre de la Culture : « Touche pas à ma salle »

Nous, Grenaysiens, Grenaysiennes avons la chance d'abord d'avoir une salle de spectacles tout à fait correspondante à nos attentes. Je suis âgée de 68 ans et j'ai toujours été contente d'y aller.

La direction et les personnes qui veillent à la bonne marche de tous les spectacles sont très compétents – Gentillesse et profes-

sionnalisme, tout y est. Pourquoi vouloir nous enlever ce bijou. Alors peut-être est-ce par jalousie. Les vedettes qui viennent chez nous sont très bien accueillies, demandez leur.

Cette salle est à nous, n'y touchez pas, ou nous nous battons pour qu'elle vive encore pendant très longtemps.

Je sais, ça va aller à la



poubelle, mais tant pis, faut faire quelque chose. C'est à nous et aux personnes qui prennent leur carte de fidélité. Nous y veillerons.

La Mascotte

Michèle Verhaeghe

PARRAINAGE

SANS-PAPIERS : SIGNEZ LA PÉTITION DE SOUTIEN EN MAIRIE !

Le **samedi 22 mai à 14h30**, la municipalité organisera en mairie une cérémonie à l'occasion du parrainage de Miloud EL JABRI. D'origine marocaine, bien qu'ayant travaillé en France, l'État lui refuse des papiers lui permettant d'acquérir la nationalité française. Miloud a besoin du soutien de tous. **Dès à présent, n'hésitez pas à signer la pétition disponible en mairie.** Prenez part à un acte citoyen et solidaire fort. Chaque signature comptera. Cidessous un peu de son parcours.

Miloud EL JABRI est arrivé en France en mars 2001. Jusqu'à sa reconduite à la frontière fin août 2007, il a travaillé, il a fait du bénévolat, il a pris des cours de langue française et il a fait des demandes de régularisation. Six ans de combat pour être régularisé. Des efforts et des sacrifices pour s'intégrer et obtenir ces précieux papiers de régularisation pour travailler et vivre dignement en France. Avec le soutien du comité des sans-papiers du Nord, avec le soutien de sa « marraine » et de son « parrain », il a, comme d'autres sans-papiers, entamé

une grève de la faim en juin 2007. Miloud y a perdu 25kg et son état de santé s'est dégradé. Parmi les grévistes, certains ont été régularisés, sans aucun critère, et douze ont été reconduits à la frontière. Pourquoi ? Et pourquoi eux ? Miloud a été menotté, bousculé, brimé... « *comme un chien* » comme il le dit. De retour forcé au Maroc, il est condamné pour « émigration illégale » ! Et c'est toujours la même misère qu'en 2001 lorsqu'il a quitté son pays natal. Une fois de plus, au péril de sa vie, il traverse le détroit de Gibraltar, l'Espagne et la France où il rêve de rejoindre une partie des siens qui vit ici. Mais depuis il est condamné à vivre caché, enfermé ! Il est condamné en France et au Maroc pour avoir voulu vivre en homme libre !

Des situations comme celles de Miloud, absurdes et inhumaines : voilà le résultat de cette politique répressive, menaçante, opprimente et manipulatrice du gouvernement Sarkozy qui veut nous faire croire que les étrangers sont un danger et fait monter le score du FN ! Miloud veut



Miloud aux côtés du maire Christian Champiré et de Patrick Mania, adjoint au maire.

travailler librement, il ne veut pas seulement avoir « droit à... », il veut assumer ses devoirs comme chaque Français.

Parrainer Miloud, c'est s'inscrire dans la tradition grenaysienne. Cet esprit de soutien de ceux qui luttent pour la liberté et la dignité. C'est dire non à la politique sans issue du gouvernement qui malmène les droits de l'Homme et qui méprise notre devise « Liberté – Égalité – Fraternité », c'est aussi faire ce geste de signer en mairie le soutien à Miloud.

Miloud sourit, Miloud espère, Miloud met ses dernières forces dans ce combat pour être régularisé. Il compte sur nous, il croit aux valeurs de notre pays, soyons fiers et dignes de l'aide que nous lui apportons !

Laurence Louchaert
conseillère municipale

Fort du soutien des Grenaysiens, Miloud, accompagné de votre maire, ira redéposer son dossier au préfet de région. Soyons nombreux à signer !

SANTÉ

PARCOURS DU COEUR : PRÈS DE 700 ÉLÈVES AU PIED DES TERRILS

Depuis 10 ans, un parcours du cœur soutenu par la municipalité et ses services techniques est mis en place avec les écoles. Organisée par Philippe Egu, responsable du club « Cœur et santé », l'édition 2010 a rassemblé près de 700 élèves aux côtés de leurs enseignants et de nombreux parents d'élèves.

S'étant donné rendez-vous au pied du terriil 58, les participants ont pu suivre un itinéraire accessible à tous. Les enfants ont pu découvrir, tout en pratiquant une activité physique dans le respect de l'environnement, un véritable lieu de promenade. A l'arrivée des boissons rafraîchissantes ont été offertes par la ville. Réalisés par l'association de cardiologie de



Après leur parcours, les élèves ont reçu une brique de jus d'orange par la municipalité.

Nord/Pas-de-Calais, des autocollants ont été remis aux participants.

Chaque établissement scolaire a bénéficié également d'une documentation

pédagogique diffusée par la Fédération Française de Cardiologie. Cela a permis de poursuivre en classe une approche de l'éducation nutritionnelle et de la pratique d'une activité physique régulière sur le thème « le tiercé gagnant pour votre cœur : 0 cigarette, 5 fruits et légumes par jour, 30 minutes d'activité physique au quotidien ».

Réservée aux familles, la manifestation a été complétée par un autre parcours du cœur sur des distances de 5 et 9 km. Une exposition et un stand d'informations ont été installés et des démonstrations de défibrillateur automatique ont été réalisées.

CULTURE

BIBLIOFOLIES 2010 : AUTOUR DES SENS

Cette année, le Bibliofolies, salon d'animation autour du livre et de la lecture organisé par la médiathèque, se tiendra du 17 au 22 mai à la salle des Fêtes. Sur le thème des cinq sens, il vous réserve bien des surprises.

Le salon vous invite à des rencontres avec des livres hors du commun, afin de vous faire découvrir d'innombrables possibilités de lecture qui mettront tous nos sens en éveil. Venez rencontrer les professionnels du livre qui vous feront partager leur passion et découvrir des expositions à voir, à toucher, des livres à entendre, à sentir...

Le salon sera ouvert au public le mercredi 19 mai et le samedi 22 mai de 10h à 17h. Visites guidées des expositions, lectures pour les petits, atelier d'écriture poétique,



L'édition 2010 ravira cette année encore petits et grands.

animation de raconte-tapis, pause livres, contes en roulotte... autant de moments à partager en famille pour (re)trouver ensemble le plaisir de lire !

A noter que votre médiathèque sera fermée du 17 au 22 mai inclus.

Le salon bénéficie du

soutien du RAR de Grenay, de Droit de Cité, du Conseil Général du Pas-de-Calais et de la région Nord Pas-de-Calais.

Le programme détaillé sera disponible début mai.

Rens. au 03 21 45 69 82 ou au 03 21 29 58 72.

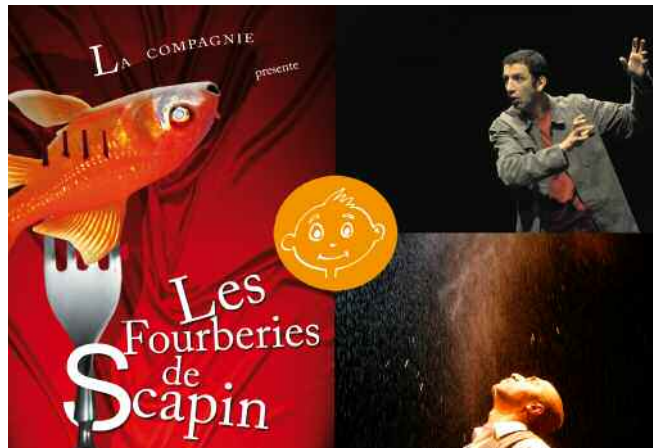
CULTURE

MOM'EN MAI : ÇA N'EST QUE POUR LES ENFANTS...

Pour la seconde année consécutive, les Scènes Associées, réseau dont fait partie votre espace culturel Ronny Coutteure, vous proposent le festival Môm'en mai.

Comme son nom l'indique, ce festival s'adresse aux enfants petits et plus grands et à leurs familles.

A Grenay, quatre spectacles vous seront proposés tout au long du mois de mai. Le mercredi 5 à 15h, venez retrouver Khalid K (dès 5 ans). Vendredi 14 mai à 20h30, la Compagnie vous invite à une représentation peu classique du chef d'œuvre de Molière « Les Fourberies de Scapin » (dès 13 ans). Le festival se



La diversité sera encore au rendez-vous pour cette nouvelle édition.

clôturera par la pièce de la Cie la Langue pendue « Un jour, j'irai à Vancouver » le vendredi 28 mai à 20h30 (dès 11 ans).

Ne manquez pas vos rendez-vous mensuels, dédiés, pour l'occasion, à tous les bambins : la R'vue et corrigé

par le Théâtre de l'Aventure et la Cie du Tapis noir mardi 11 mai à 18h30 et le mercredi 12 mai à 14h30, un cinéludik sur le thème « Comment faire connaître un film d'animation? ».

Rens. au 03 21 45 69 50.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Comme chaque année, la commission personnes âgées souhaite organiser courant septembre, une sortie ou un repas-spectacle en direction des seniors de plus de 50 ans et des retraités. Elle sollicite votre avis à rendre **au plus tard le 4 juin**, sur les propositions suivantes :

- un déjeuner-croisière sur bateau (SEA FRANCE : 37€ par personne) vous est proposé avec quelques nouveautés,
- un déjeuner-croisière sur péniche : environ 37€ par personne sans visite et environ 43€ avec visite,
- un repas-spectacle dans une grange ou une salle de spectacles : environ 35€ par personne

Ces tarifs ne tiennent pas compte du transport qui est pris en charge par la municipalité.

Vous voudrez bien faire connaître votre choix auprès de Christelle Buisette, conseillère municipale au 03 21 29 12 40.

LOTISSEMENT "LES COULONNEUX"

Les travaux de viabilisation de la 1^{ère} tranche du lotissement ont débuté rue Védrières et rue de la Victoire. Dès fin juin, 26 parcelles libre de constructeur d'une surface comprise entre 409m² et 923m² seront disponibles. Une deuxième phase comportant 23 terrains libre constructeur et éventuellement un EHPAD sera programmée fin 2010.

Le plan du lotissement est consultable sur le site internet de la ville www.grenay.fr dans "Actualités".

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service urbanisme au 03 21 29 95 45.

Afin de compléter les actions d'animation déjà mises en place par la municipalité, un groupe de passionnés a créé l'association Gaïa : Groupe d'Amis Investi dans l'Animation.

Ses bénévoles proposent des activités manuelles, créatives, artistiques, sportives, scientifiques...

S'adressant à tous dès

l'âge de 6 ans, l'association présidée par Magalie Mazurek a déjà organisé un atelier de fabrication de djembé au foyer Damiens.

Pour 5€ la carte de deux séances, vous aussi, rejoignez les animateurs et prenez part à leurs actions avec vos amis ou vos enfants. Le nombre de places est limité.

Rens. au 06 11 43 26 27.



Des bénévoles passionnées par l'animation.

DE RONNY



dès 15 ans
projection-débat
CINÉSANDWICHS
Avoir 20 ans dans les Aurès
mercredi 12 mai à 19h
Entrée libre
sur réservation

dès 16 ans
théâtre
DIALOGUE D'UN CHIEN
SUR LA NÉCESSITÉ
DE MORDRE SES AMIS
vendredi 21 mai à 20h30
T.N. : 8€
Résa et réduit : 6€



tout public
théâtre
TRACES
les 27 et 29 mai à 20h
les 30 mai et 6 juin
à 17h
du 1^{er} au 4 juin à 20h
T.N. : 11€ T.R. : 6€
séances
au parc d'Olhain ⚠

dès 8 ans
théâtre-chanson-danse
LA R'VUE ET CORRIGÉ
cés de l'Aventure et Tapis Noir
samedi 5 juin à 20h30
entrée libre sur réservation
dernière de la saison



Rens. et réservations indispensables

☎ 03 21 45 69 50



VOTRE AGENDA



MARCHÉS AUX PUCES

- organisé par le CSL Billard le dimanche 9 mai de 8h à 18h boulevards de Picardie et de l'église Saint Louis - rens. au 06 22 51 71 75.
- organisé par l'USG le dimanche 6 juin au centre ville de 8h à 19h - animations, manèges - 5€ les 5 mètres - inscriptions au 06 14 23 83 64.
- organisé par le cyclo-club le samedi 19 juin place d'Artois de 7h à 17h - 6€ les 5 mètres - rens. au 06 82 87 23 67.
- organisé par le CSL tennis de table le dimanche 27 juin de 8h à 18h à la place d'Artois - 4€ les 5 mètres - inscriptions dès le 20 mai - rens. au 06 98 27 86 49.

PÉTANQUE - concours organisé par les "Boules d'or" au siège, bd de la fosse 11, le samedi 22 mai - inscriptions dès 14h, début des jeux à 15h.

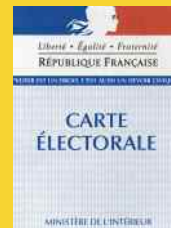
VOS INFOS DIVERSES

FÊT'11 ENSEMBLE - dans la semaine du 3 au 7 mai, les élèves des écoles Bince et Prin vont passer de maison en maison dans les rues de Tahiti, Nouvelle Calédonie, Cambodge, Cochinchine et Saint Pierre. Ces balades dans la cité pour vous montrer leurs talents d'artiste, de chanteur, de poète... En échange de leur prestation, les habitants seront invités à leur remettre un objet de leur choix sur le thème du jardin... Les objets prêtés seront mis en valeur le jour de la fête, le 29 mai. Merci de leur réserver le meilleur accueil et surtout d'applaudir nos petits artistes en herbe !

IMPÔTS - Christian Marquillie, inspecteur des impôts, assurera une permanence en mairie : le jeudi 6 mai de 9h à 11h, le vendredi 21 mai de 14h à 16h et le lundi 31 mai de 9h à 11h.

LISTE ÉLECTORALE

- l'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique, il faut la demander. Une carte électorale est éditée pour 4 ans. Au cours de cette période s'il n'y a pas de changement de bureau, il n'y a pas de nouvelle édition possible. Pour toutes modifications (ex : changement d'adresse, suppression du nom d'épouse, changement de nom,...), **vous devez vous présenter en mairie pour demander cette modification.** Toute carte autre que celle de couleur bleu, blanc, rouge est à détruire.



bouclage du prochain Regard le vendredi 7 mai